



IDÉES

Lycées professionnels : les limites de la stratégie présidentielle

**LE LYCÉE
 PROFESSIONNEL
 NE PEUT AVOIR
 POUR SEUL
 OBJECTIF L'EMPLOI
 IMMÉDIAT DANS
 UNE ENTREPRISE
 DE PROXIMITÉ**

ANALYSE

Emmanuel Macron parviendra-t-il à redresser la voie professionnelle ? Jean-Michel Blanquer, prédécesseur du ministre de l'éducation nationale, Pap Ndiaye, avait déjà tenté de s'attaquer aux difficultés de cette filière, qui accueillait plus de 600 000 jeunes à la rentrée 2021 (500 000 en baccalauréat professionnel et 100 000 en CAP). Les lycées professionnels se portent mal. Deux ans après l'obtention de leur diplôme, seuls 41 % des titulaires d'un CAP et 51 % des bacheliers professionnels ont un emploi. Un « *gâchis collectif* », a affirmé Emmanuel Macron, en s'adressant aux recteurs d'académie, le 25 août, à la Sorbonne.

Le président de la République propose d'augmenter la durée des stages des lycéens professionnels de 50 % en trois ans. Sans détailler une réforme qu'il présente comme « *progressive* », M. Macron a également laissé entendre, le 13 septembre, en visitant un lycée aux Sables-d'Olonne (Vendée), que cet allongement de la durée des stages pourrait s'accompagner de leur étalement sur l'année, de sorte que tous les élèves ne se trouvent pas en entreprise au même moment et soient moins nombreux dans les classes, afin de permettre d'individualiser leur accompagnement.

Cette approche inquiète les enseignants, qui rappellent que le lycée professionnel accueille une part d'élèves en grande difficulté sociale et scolaire plus grande que dans les

autres filières. Certains maîtrisent peu la langue, d'autres sont en situation de handicap, et les enseignants assurent avoir déjà du mal à leur trouver des stages dans les durées prévues : entre dix-huit et vingt-deux semaines, selon les filières, sur les trois années de lycée.

L'autre priorité affichée par le président est de rapprocher davantage les lycées des entreprises, notamment en faisant plus souvent intervenir des professionnels. Cette idée laisse aussi perplexes : un grand nombre d'enseignants de matières techniques sont eux-mêmes d'anciens salariés du privé. La plupart des lycées travaillent déjà avec les entreprises des environs, notamment pour y placer des stagiaires. Or il est parfois si difficile de faire remplir les évaluations aux tuteurs que les professeurs doivent s'en charger. Si les entreprises ont déjà du mal à assumer leur part, comment imaginer leur en demander davantage ?

Dans la même logique d'adéquation des formations aux besoins du marché, le président de la République souhaite poursuivre la fermeture de nombreuses filières « gestion administration » commencée par Jean-Michel Blanquer. Nombre d'entre elles ont été reconverties en filières « commerce-vente », qui accueillent 22,9 % du total des lycéens professionnels. La démarche part d'une réalité incontestable : trop de jeunes sont formés à des métiers qui ne débouchent pas sur un emploi dès la sortie du bac. Au total, 60 % des lycéens professionnels sont scolarisés dans des filières tertiaires, domaine où l'em-





bauche suppose souvent un diplôme de l'enseignement supérieur de type BTS.

Pour sortir de cette situation, il faudrait, selon M. Macron, ouvrir des filières qui correspondent à la demande dans un bassin donné. Or le lycée professionnel, selon ceux qui le font vivre, ne peut avoir pour seul objectif l'emploi immédiat des bacheliers dans une entreprise de proximité. Certains vont d'ailleurs poursuivre leurs études en BTS. Dans de nombreux domaines, dont la vente, ils n'auront guère le choix. Dans ce contexte, il vaudrait mieux miser sur une formation plus générale, qui puisse conforter à la fois les fondamentaux académiques (lecture, calcul, culture...) et les gestes professionnels, en permettant la poursuite d'études.

Evolution des « métiers de demain »

Faire correspondre les formations aux besoins du bassin d'emploi pose un autre problème : le tissu économique se porte plus ou moins bien selon les régions. Lors de sa visite aux Sables-d'Olonne le chef de l'Etat se trouvait, de son expression, dans l'« *apartenance témoin* » de la voie professionnelle. Un lycée inscrit dans un Campus des métiers et des qualifications, label donné à des lieux où plusieurs formations de la même famille de métiers sont dispensées (BTS, formation continue, CAP, bac pro). Ce dispositif permet, le cas échéant, de poursuivre vers des diplômes du supérieur. Le lycée Tabarly des Sables-d'Olonne accueille, en outre, des filières permettant l'insertion

professionnelle (chaudronnerie, maintenance des véhicules, maintenance nautique), dans une ville où l'emploi est une question moins épineuse qu'ailleurs.

Enfin, l'idée de faire correspondre les formations aux besoins locaux ou aux filières d'avenir comme les métiers de la transition écologique suppose de former massivement les enseignants. Pendant ce temps-là, les entreprises locales auront pu fermer, déménager ou évoluer dans leurs besoins. Une autre difficulté tient à l'adaptation de l'enseignement à la constante évolution des « métiers de demain ». Mieux vaut, en réalité, assurer un enseignement général, qui permette éventuellement aux lycéens de reprendre des formations plus tard dans leur carrière.

Dans sa réflexion, le chef de l'Etat semble enfin s'appuyer sur le succès incontestable des formations en apprentissage, qui sont en forte augmentation (+ 37 % en 2021 par rapport à 2020). Or la marge de progression de l'apprentissage pour le public des lycées professionnels est limitée par le fait qu'il concerne des élèves trop jeunes pour intéresser les entreprises qui recrutent. Ainsi, 70 % des élèves de seconde professionnelle sont âgés de 15 ans et moins, et la majorité des élèves de CAP en deux ans ont 16 ans et plus. Un ultime obstacle aux orientations présidentielles destinées à transformer l'enseignement professionnel. ■

VIOLAINE MORIN
(SERVICE SOCIÉTÉ)

